

# Les raisons de la grève



**URGENCE**  
SERVICE PUBLIC  
D'ÉDUCATION

**Action /  
Réaction**

**... quand on est enseignant·e**

**Mobilisé·es**

le 23 septembre  
parce qu'une autre école est

**possible...**

[#unplandurgencepourlecole](#)



**Pour des effectifs  
corrects (24 / classe)**

**Pour une réelle  
augmentation de  
salaire POUR TOUT  
LE MONDE !**

**Pour une réelle prise  
en compte de la  
souffrance au travail**

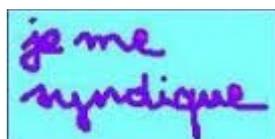
**Pour une inclusion  
scolaire AVEC moyens  
et formation**

**Pour une formation  
choisie et plus subie**

**Contre la fin  
des CHSCT**

**[Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022](#)**

**[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)**



## **2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°10**

**Sommaire:** Action, Covid, Marseille, RDV de carrière, 108h, Carrière, Evas, Action sociale, CI ex, Contractuels, Iprof, Réunions, Hors de France, Marche pour la paix



**Première RIS en visio du SNUipp-FSU : plus de 120 collègues présents**  
**On continue ! prochaines réunions plus bas dans la page**

---



**Mobilisé.es dès la rentrée parce qu'une autre école est possible... EN GREVE jeudi 23 septembre !**

**Rassemblement 10 h Place Masséna à Nice**

**Salaires, moyens, métier : toutes les bonnes raisons de se mettre en grève le jeudi 23 septembre !**

**#Un plan d'urgence pour l'école !**

### **les raisons de la grève**

Défendre une direction et des équipes malmenées, sortir de l'impasse sanitaire, exiger une vraie revalorisation pour toutes et tous, tourner le dos à la politique éducative du ministre :

les PE, PsyEN et AESH ont de nombreuses raisons d'être en grève le 23 septembre !

**Lire la suite**

**Le 4 pages du SNUipp-FSU pour mobiliser**

**Lettre aux parents**



**DECLARATION  
d'Intention  
DE GREVE**

**DECLARATION INTENTION DE GREVE - à adresser au plus tard LUNDI 20/09 minuit - par mail à l'IEN**

- ▶ Elle doit parvenir à votre IEN au moins 48h (dont un jour ouvré) avant la grève, soit au plus tard LUNDI 20 septembre 2021 au soir par voie électronique.
- ▶ Pour rappel, adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA et permet de "se couvrir" en cas de nouvelle grève et de maintenir la pression.



**Indiquez nous les chiffres de grévistes : [ici](#)**

---



### **Plan 50 écoles Marseille : la FSU reçue au ministère**

Le ministre a reçu les organisations syndicales dont la FSU pour échanger sur les annonces du président de la République à propos de son Plan pour les écoles marseillaises. Très peu de réponses concrètes.

Loin du plan d'investissement indispensable pour faire face à l'état de délabrement des écoles de la cité phocéenne, **la proposition marquante d'Emmanuel Macron** de créer 50 écoles "laboratoire" pour expérimenter la liberté du choix des équipes enseignantes par les directeurs et directrices d'école a fait l'objet d'échanges entre les organisations syndicales et le ministre mardi 14 septembre.

La FSU a rappelé le décalage entre les annonces et les besoins exprimés par les équipes enseignantes, notamment pour remettre en état les locaux scolaires, mais aussi, son opposition au recrutement des équipes enseignante par la direction d'école. Une mesure hors sol qui conduirait à une déréglementation de l'école publique et créerait un statut de supérieur hiérarchique au sein des 50 écoles choisies.

**Lire la suite**

---



**FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) - Mise à jour le 10/09/2021**

**Le SNUipp-FSU 06 décrypte Les NOUVEAUTÉS de la FAQ au 10/09/2021**

**SNUipp-FSU / Situation des personnels vulnérables - FAQ 10/09/2021**

**Toutes les infos ici**

### **Textes de référence:**

- [Décret n° 2021-1162 du 8 septembre 2021](#)
- [Circulaire "personnels vulnérables" ministère de la transformation de la fonction publique du 9 sept 21](#)
- [Circulaire "obligation vaccinale" ministère de l'éducation du 9 sept 21](#)

### **Obligation vaccinale: la situation des remplaçant.es**

La circulaire du MEN stipule que :

- Un professionnel remplaçant est soumis à la même règle vaccinale que la personne qu'il remplace". Ainsi dans le cas des remplacements en ESMS, les TR sont soumis à l'obligation vaccinale.
- la DSDEN doit informer chaque personnel relevant de l'obligation vaccinale. En cas de carence d'information individuelle préalable au remplacement, il ne pourra pas être reproché l'absence de vaccination.
- les justificatifs doivent être présentés et peuvent être conservés par l'administration.

**Déjà 120 classes fermées dans le 06 depuis la rentrée !**

---



## Les avis du Dasen sont arrivés dans les boîtes Iprof

Si vous estimez que l'appréciation finale ne convient pas : 2 démarches pour faire un recours

### Modèles de recours

Tout est ici

**CAPD 17 décembre 2021**

---



### Reprendre la main sur les 108h : fin de remontée des tableaux

#### Qu'on se le dise ... et redise...

- ▶ Dans certaines notes de services d'IEN il est encore demandé de faire remonter les tableaux de service des 108 heures en les postant notamment sur M@gistère. Cela est totalement hors cadre et n'a pas à être exigé par les IEN.
- ▶ Et pourtant c'est bien de source ministérielle que cela est clairement énoncé : la nouvelle circulaire sur la direction d'école parue au BO du jeudi 27 août 2020 indique que « *les directeurs d'école ont, avec les équipes pédagogiques, la pleine responsabilité de la programmation et de la mise en œuvre des 108 heures dans le respect de la répartition réglementaire* ».
- ▶ Une exigence de libre organisation portée depuis longtemps par la profession et le SNUipp-FSU
- ▶ D'autre part le SNUipp-FSU rappelle également que **les 48 heures consacrées "aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'entretien de rentrée et à l'élaboration et suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les**

élèves porteurs de handicaps" doivent bien être consacrées à cela et ce sont bien les équipes qui ont la main sur la mise en route. Cela est clairement défini par le décret de 2017.

- ▶ Il n'est pas admissible, notamment sur la mise en place du Plan Villani-Torressian ou Français qui imposent surcharge de travail pour tous, enseignants comme formateurs, qu'il soit demandé aux enseignants engagés de décompter des heures des conseils de cycles et de maîtres.
  - ▶ **En aucun cas les 48 heures forfaitaires doivent servir de variable pour permettre le surplus de formation imposé : ce temps appartient aux équipes. Cette utilisation détournée ne peut être imposée par l'IEN.**
- 



## **CARRIERES et DROITS des personnels dans les écoles - Nouvelle brochure 2021/2022**

**Rémunérations, carrière, temps de travail, mobilité, inspection, action sociale... ces questions sont des préoccupations fortes pour les enseignantes et les enseignants des écoles.**

- ▶ **Connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel.**
- ▶ **Le SNUipp-FSU publie une brochure synthétique pour faire le point sur les principaux aspects de la carrière.**
- ▶ Un document qui présente aussi les propositions du syndicat pour qu'enfin notre profession soit reconnue, respectée et revalorisée à la hauteur de son engagement pour les élèves et l'école.

### **Lire la brochure**

---



## **Évaluations nationales**

Garder la maîtrise des pratiques pour lutter contre les inégalités scolaires

**LIRE le recto-verso traitant de l'imposition de pratiques véhiculées par la logique des évaluations nationales et ses conséquences sur les inégalités scolaires.**

**C'est ici**

---



**N'hésitez pas à consulter le GUIDE spécial " Action sociale interministérielle - toutes les aides possibles - élaboré par la FSU (édition 2021)**

**C'est ICI**

**CONTACTEZ NOUS POUR TOUTE QUESTION !**

**LES INFOS RECTORAT de NICE : ICI**

---



**Pour accéder à votre avis il faut aller dans :**

- "les services", puis cliquer sur OK dans la case à droite de la case "CLASSE EXCEP.PROF. DES ECOLES-2021/2022"  
puis "consulter votre dossier"  
puis "synthèse".  
il y a l'avis et l'appréciation.

---



**SPÉCIAL CONTRACTUEL-LES : ce qu'il faut savoir aujourd'hui pour agir et mieux vous défendre !**

La loi de transformation de la Fonction publique change les règles du jeu. Contrat, rémunération, congés, indemnités, rupture, droits familiaux, recours ... **Qu'est-ce que la loi change ? Quels sont vos droits aujourd'hui ? Comment les faire valoir ?**

C'est pour répondre à ces questions que la FSU a décidé de produire une série de fiches utiles et opérationnelles à destination des différentes catégories de personnels impactées par cette loi. Ce mois-ci : 4 pages **spécial contractuel-les** !

## A découvrir ici

**N'hésitez pas communiquer ce document aux contractuels si ils y en a dans vos écoles**

---



Attention : dans quelques temps il ne sera plus possible de rediriger ses messages lprof vers une adresse mail personnelle.

Selon le rectorat il n'y a pas assez de sécurisation et le serveur académique fait régulièrement l'objet de tentatives de piratage.

---



## 1ère série des Demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU

Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !

**OUVERTES à TOUTES et à TOUS** - Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

Au vu du contexte sanitaire qui peut encore évoluer, le SNUipp-FSU 06 vous propose 2 formats de réunions:



**Comment vous inscrire pour la VISIO Samedi 18 septembre à partir de 9 heures ?**

**Adressez un mail à [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) en précisant votre nom, prénom, affectation précise pour que nous puissions par la suite vous adresser l'attestation de présence.**

Nous vous enverrons dès lors le lien de connexion.



Informez juste par mail l'IEN ( modèle [ici](#)) de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

**Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.**

**Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"**

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.



**Plusieurs  
dates possibles!**

**En PRESENTIEL en Septembre/OCTOBRE :**

- Nice ASH 2° degré 24 septembre à partir de 9h au siège du SNUipp-FSU ( jauge limitée donc inscription obligatoire par mail, si trop de monde nous ferons une visio)
  
  - Cagnes sur mer école Daudet samedi 2 octobre à partir de 8h30
  - Cannes école Pagnol vendredi 8 octobre à partir de 17h
  - Nice école du Port samedi 9 octobre à partir de 8h30
  - Nice école St Isidore mercredi 13 octobre à partir de 8h30
-



## Recrutements et détachements des personnels à l'étranger - année scolaire 2022-2023

### LE BO EST PARU

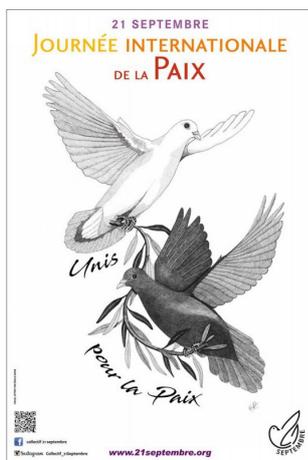
- ▶ Annexe 1 - CALENDRIER procédures
- ▶ Annexe II – Transmission des candidatures et demandes d'informations
- ▶ Annexe III – Formulaire de demande de détachement

### Tout est ici

**VOIR ICI SECTEUR HORS DE FRANCE**

**COPIES DE VOS DEMANDES AU SNUipp-FSU**

---



Comme dans de nombreuses villes de France, à Nice, se déroulera la Marche pour la Paix, organisée par le Mouvement de la Paix des Alpes Maritimes

**Samedi 25 Septembre 2021 à 15 h Place Garibaldi**

Ce sera un moment décisif pour faire prendre en compte les questions de la paix dans le débat public qui va se développer avec la campagne des présidentielles.

Ce sera aussi le moment de dire **Stop les Guerres, Stop les Violences, Stop la Misère** et d'affirmer notre solidarité avec les victimes des guerres et des violences, partout dans le monde, avec une pensée particulière pour les Afghanes et les Afghans.

---



## **SNUipp-FSU Alpes Maritimes**

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)